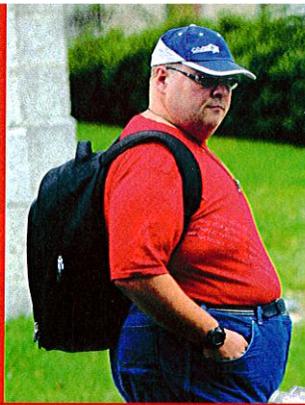


Chaque jeudi, un autre regard sur la ville

TRIBUNE DE LYON

1€50

N° 335 - DU JEUDI 10 AU JEUDI 17 MAI 2012



SANTÉ
L'inquiétante
progression
de l'obésité

PLUS D'UNE CENTAINE DE SCOP DANS LE RHÔNE

LES ENTREPRISES SOLIDAIRES CARTONNENT À LYON

Emmanuel Tissier,
un des gérants
de la Miecyclette.



9^E ARRONDISSEMENT Le choucou de Gérard Collomb

SCOP : LA DÉMOCRATIE EN ENTREPRISE, C'EST LE BONHEUR

DOSSIER RÉALISÉ PAR VINCENT LONCHAMPT ET ANTOINE AUPART PHOTOS : OLIVIER CHASSIGNOLE

Sophie Jacob,
la cogérante de FM2J.



Entreprendre, cela peut se faire à plusieurs. L'essor des sociétés coopératives et participatives (Scop) prouve qu'une autre organisation de l'entreprise est possible. Plus que de simples salariés, les sociétaires des Scop sont des associés qui pèsent réellement dans la vie de leur entreprise. Un fonctionnement démocratique qui a pour effet "*d'impliquer et motiver*" davantage ceux qui y travaillent. Mieux, les idéaux de l'économie sociale et solidaire s'accordent avec les logiques de marchés concurrentiels comme le prouvent plusieurs *success stories* de coopératives lyonnaises.

Les Scop continuent d'intriguer. Si le nombre de sociétés coopératives et participatives ne cesse de croître – 106 Scops dans le Rhône emploient 1 800 salariés⁽¹⁾ –, le mouvement reste peu visible. Récemment, l'Union régionale des Scop déplorait que ce statut reste "trop souvent méconnu, si ce n'est mal compris". "Il y a tout de même des progrès sensibles. Il a fallu dix ans, mais nous avons gagné la reconnaissance du paysage institutionnel. Des mandataires sociaux commencent, par exemple, à proposer le statut Scop pour une reprise d'activité. En revanche, il est vrai que le mouvement est parfois mal compris. Ce que les gens n'intègrent pas, c'est que les Scop sont des entreprises à part entière, inscrites dans l'économie de marché", complète Bruno Lebuhotel, le vice-président de l'Union régionale des Scop et patron de la coopérative Quadriplus groupe.

UNE SEULE VOIX Car il ne s'agit pas de projets portés par des illuminés, mais de véritables entreprises qui se battent sur des marchés concurrentiels. Des agences web, des bureaux d'ingénierie, des centres de formation ou encore des magazines (comme le mensuel lyonnais *Mag2Lyon*) qui ont opté pour une autre forme de gouvernance. Souvent avec succès. Comme la coopérative lyonnaise Parcs et Sports, spécialisée dans les espaces verts, qui veille sur les pelouses du stade Gerland et du Stade de France. Ou encore les Menuisiers du Rhône (lire p. 22) qui sont en train d'achever l'immense chantier de la rénovation du palais de Justice de Lyon.

En apparence, ces sociétés coopératives sont tout à fait ordinaires. Leur fonctionnement interne l'est beaucoup moins. Pensez donc ! Une entreprise coopérative ne peut pas appartenir à un patron-actionnaire tout-puissant, mais à l'ensemble de ses salariés-actionnaires, qui exercent un réel pouvoir décisionnaire. Ils prennent part au quotidien de la vie de l'entreprise lors des assemblées générales. Et

chaque actionnaire a le même poids : président-directeur général ou nouvel associé, chacun dispose d'une seule voix lors des votes. Ce régime démocratique particulier n'est pas un gadget, mais un gage de réussite. Les salariés seraient "plus impliqués et plus motivés" en participant activement à la marche de l'entreprise, affirment les patrons que nous avons rencontrés.

Reste que les Scop sont encore considérées comme des entreprises "bizarres", qui souffrent de nombreux clichés. "Non, on ne convoque pas une assemblée générale pour l'achat d'une gomme", juge utile de préciser Bruno Lebuhotel. Selon l'économiste lyonnais Jérôme Blanc (lire son interview p. 24), "les Scop sont considérées comme anecdotiques par les économistes. Certains ont même tendance à les considérer comme des structures moins efficaces qu'une firme classique. Selon eux, la gouvernance démocratique ralentirait la prise de décision dans un contexte évolutif et les décisions stratégiques seraient donc limitées", détaille-t-il.

Gérante de l'imprimerie coopérative Uni Graphic, Isabelle Treffot tempère. Si le temps de la décision peut effectivement être plus long, "cette organisation est très efficace quand tout le monde s'est bien saisi d'un projet et se sent concerné". Les dirigeants de coopératives n'évitent pas la question : il n'est pas évident de piloter une entreprise coopérative. D'autant que dans beaucoup d'exemples de reprise d'entreprises en Scop, les patrons sont d'anciens salariés que rien ne prédestinait au poste de direction. "Il n'est pas toujours simple de mêler l'aspect coopératif à la notion de hiérarchie", commente ainsi Anne Moyroud, la cogérante d'Elits Propreté, une Scop d'insertion spécialisée dans le nettoyage industriel. "Dans les Scop comme partout, il faut un leader", reprend Bruno Lebuhotel.

IMPOSSIBLE DE S'ENRICHIR Seule différence, mais de taille : aucun dirigeant n'a la mainmise sur le capital. Les ///

LES PRINCIPES D'UNE SCOP

Le mouvement coopératif repose sur les valeurs fondamentales de "démocratie, d'égalité, d'équité et de solidarité". Les membres de Scop adhèrent à une éthique qui se veut fondée sur "l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme". Ce qui se traduit par des principes coopératifs : l'adhésion volontaire et ouverte à tous, le pouvoir démocratique exercé par les membres, la participation économique des membres, l'autonomie et l'indépendance, l'éducation, la formation et l'information...



La Miecyclette
"Une richesse de prendre les décisions ensemble"

Née en février, la Miecyclette est une boulangerie bio qui fabrique et livre du pain de manière écologique. Les pains sont cuits dans un four à bois et la livraison (aux restaurants, collectivités ou épiceries bio) se fait ensuite à vélo. "L'écologique est une dimension importante du projet. C'est quelque chose qui tient à cœur aux trois salariés-associés", assure Emmanuel Tissier (à droite sur la photo), un des gérants de la Miecyclette, pour qui adopter le statut de Scop était une évidence. "Je voulais faire quelque chose qui soit en cohérence avec mes idées. J'avais vraiment envie que chacun ait son mot à dire. Pour nous, c'est une richesse d'être trois et de prendre les décisions ensemble. A nous trois, on arrive vraiment à avoir un mode de décision horizontal où chacun apporte sa pierre à l'édifice. On n'a pas de relation de hiérarchie. Tout le monde est sur un pied d'égalité." Un statut auquel sont attachés les clients de cette boulangerie, estime le cogérant. "On montre une certaine cohérence avec les idées que nous voulons véhiculer, comme l'écologie et un travail humain. Ce sont des choses qui plaisent à nos clients."

LA CROIX-ROUSSE, BERCEAU DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

C'est à Lyon, et plus particulièrement à la Croix-Rousse, que le mouvement coopératif est né. Dans le sillage de la révolte des canuts, Michel-Marie Derrion ouvre la première épicerie coopérative le 24 juin 1835 au numéro 6 de la montée de la Grande-Côte. Un second magasin ouvrira peu de temps après sur le plateau de la Croix-Rousse. D'après les principes de ce qu'il appelait le commerce "véridique et social", Michel-Marie Derrion entendait "terminer d'une manière définitive la tourmente sociale". Ce n'est qu'en 1867 qu'une loi officialise l'existence des Sociétés ouvrières de coopération. Une vingtaine se fondent alors, dont l'Association des typographes lyonnais (ATL) qui vivra plus de 100 ans.

Source : La coopérative, une autre façon d'entreprendre. Editions : Scopedit



Jean Michel
et Rémi Komornicki

Joro Development "Nous l'avons créée, mais l'entreprise ne nous appartient pas"

Jean Michel et Rémi Komornicki, 24 ans tous les deux, ont cofondé l'agence web Joro Development en août dernier, après un master en entrepreneuriat à Grenoble Ecole de Management. Le choix de se monter en coopérative s'est vite imposé. "L'idée de démocratie et les valeurs des Scop nous plaisaient bien", affirme Jean-Michel pour qui ce modèle correspond aux "valeurs" des cofondateurs. Si plusieurs de leurs copains de promo ont comme motivation principale "de gagner de l'argent", les fondateurs de Joro Development opposent une vision radicalement opposée. "C'est une question de priorité. Nous ne ferons pas fortune avec notre entreprise. Mais une société de service comme

la nôtre n'existe que grâce au travail des salariés. Cela n'a aucun sens de dire que cette société nous appartient parce que nous l'avons créée", pose-t-il. La start-up prévoit le recrutement d'un nouveau salarié cet été, qui devra être associé au bout d'un an maximum, comme l'exige le statut de Joro Development. "Nous allons quand même nous laisser quelques mois pour vérifier que l'on a les mêmes idées. Mais l'objectif est que tous les salariés participent à l'actionariat", poursuit Jean Michel. Joro Development entend revendiquer son statut de coopérative auprès de ses clients. En espérant toucher le public des Scop et profiter de "l'effet réseau".

/// parts sociales des Scop sont "nominatives et indivisibles", l'entreprise ne peut pas être vendue – et peut très difficilement être délocalisée. Les bénéfices dégagés sont prioritairement réinjectés dans la société et partagés sous forme de dividendes entre les sociétaires. Conséquence, le fondateur d'une entreprise coopérative ne réalise pas de culbute financière quand il part à la retraite. "J'ai 56 ans, j'en vois à mon âge qui revendent leur entreprise et qui se font du fric", reprend Bruno Lebuhotel. Lorsqu'il quittera le groupe d'ingénierie Quadriplus groupe, le fondateur récupérera exactement la somme investie (soit six mois de salaire), alors que la Scop "vaudrait des millions". Impossibilité de s'enrichir grâce à son entreprise : voilà le principal frein au développement du statut Scop.

Mais ces patrons non-proprétaires carburent à l'égalité. "Le rôle premier de l'entreprise est de produire des biens et des services, pas de se créer une richesse patrimoniale", poursuit Bruno Lebuhotel. Alors que le système économique est vilipendé dans son ensemble, le mouvement Scop pourrait trouver un écho particulier dans la crise. D'ailleurs, de plus en plus de sociétés coopératives se créent dans le Rhône : onze l'an dernier, et déjà sept depuis le début de l'année. "L'idée n'est pas de transformer toutes les entreprises en Scop. Mais si l'on critique l'économie telle qu'elle est et que l'on cherche des modèles alternatifs, on peut s'inspirer des Scop", vante Bruno Lebuhotel. Reste à le faire savoir. ©

(1) Source : Union régionale des Scop.



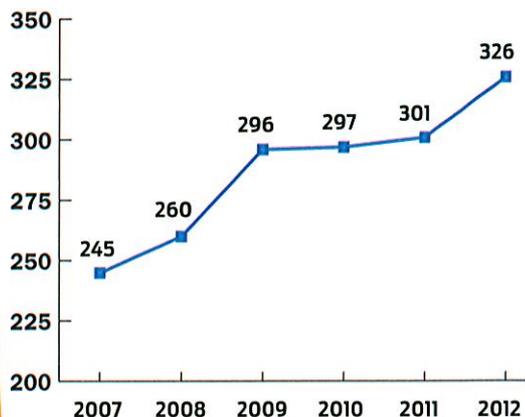
Denis Boisson, patron des Menuisiers du Rhône, pour l'instant

Les Menuisiers du Rhône "Un intérêt commun à la réussite"

Le palais de justice des 24 colonnes (Lyon 5^e), actuellement en fin de rénovation, porte la touche des Menuisiers du Rhône. Cette société coopérative s'est chargée de la réalisation de l'ensemble du mobilier bois dans les salles d'assises et la salle des pas perdus. Fondée en 1919, les Menuisiers du Rhône est l'une des plus anciennes Scop lyonnaises en activité. L'actuel patron, Denis Boisson (photo), est rentré dans l'entreprise en 2004 comme simple menuisier, "sans rien connaître du statut coopératif". Il a été élu en 2010 au poste de P-DG par les vingt-quatre associés-administrateurs (sur trente-trois collaborateurs). "L'entreprise appartient aux salariés. Nous avons un intérêt commun à la réussite. L'engagement de chacun est très important, affirme-t-il. Au quotidien, le fait

d'être une Scop ne change absolument rien dans le fonctionnement. Si ce n'est qu'une fois par an nous enfignons notre casquette de sociétaire pour les conseils d'administration et que nous sommes beaucoup plus transparents. On communique beaucoup, les gens sont informés." Chaque mois, les salariés-actionnaires augmentent leur participation (plafonnée) dans l'entreprise à hauteur de 80 euros par mois ponctionnés sur la fiche de paie. Ils touchent alors des dividendes lorsque la société dégage des bénéfices – ce qui n'est pas le cas depuis deux ans. Denis Boisson se sait de passage à la tête des Menuisiers du Rhône. "Une entreprise doit se transmettre. La motivation première est de pérenniser l'outil de travail et les emplois", dit-il.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SCOP ET DE SCIC EN RHÔNE-ALPES



Au 31 mars 2012, 326 Scop et Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) employaient 4 910 salariés en Rhône-Alpes, avec un taux de sociétariat de 49 %.
Source : Union régionale des Scop.



Les Scop ouvrent de nouvelles voies

Maître de conférence en sciences économiques à l'université Lyon 2, Jérôme Blanc s'intéresse de près à l'économie sociale. Membre du Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS), il considère que le mouvement Scop a vocation à se développer *"même si l'évolution est lente"*.

Les Scop sont-elles toujours opposées au système économique classique ?

Jérôme Blanc : Historiquement, les fondements des coopératives sont reliés à une forme de socialisme au XIX^e siècle. Mais ce rapprochement idéologique a disparu aujourd'hui. Il n'y a plus d'opposition des Scop à l'égard du système économique classique. Les entreprises coopératives vivent exactement dans le même monde. Les contraintes de compétitivité et de concurrence s'appliquent à elles comme aux autres entreprises.

Que peuvent apporter les Scop ?

Cette diversité d'organisation participe à l'innovation dans la société. Les Scop apportent l'idée

selon laquelle la démocratie n'est pas simplement un fait politique. Mais quelque chose qui doit aussi s'appliquer dans l'entreprise. Les Scop et l'économie sociale et solidaire dans son ensemble, ouvrent de nouvelles voies. Certaines seront des échecs, mais d'autres pourront s'imposer.

Les entreprises coopératives restent marginales. Selon vous, les Scop vont-elles se développer ?

Elles ont vocation à se développer même si ça ne remplacera pas toutes les autres formes d'entreprises. Les Scop peuvent se développer dans certains secteurs d'activité. D'ailleurs, il y a un mouvement Scop depuis vingt ans en France. Ce n'est certes pas spectaculaire, mais c'est une évolution lente.

En étant non-délocalisables, les Scop disposent d'un argument de poids dans le débat actuel...

Bien sûr. Mais dans un secteur sinistré comme le textile par exemple, même une Scop ne va pas résister. D'accord, elle ne va pas se délocaliser, mais il se peut quand même qu'elle ferme.

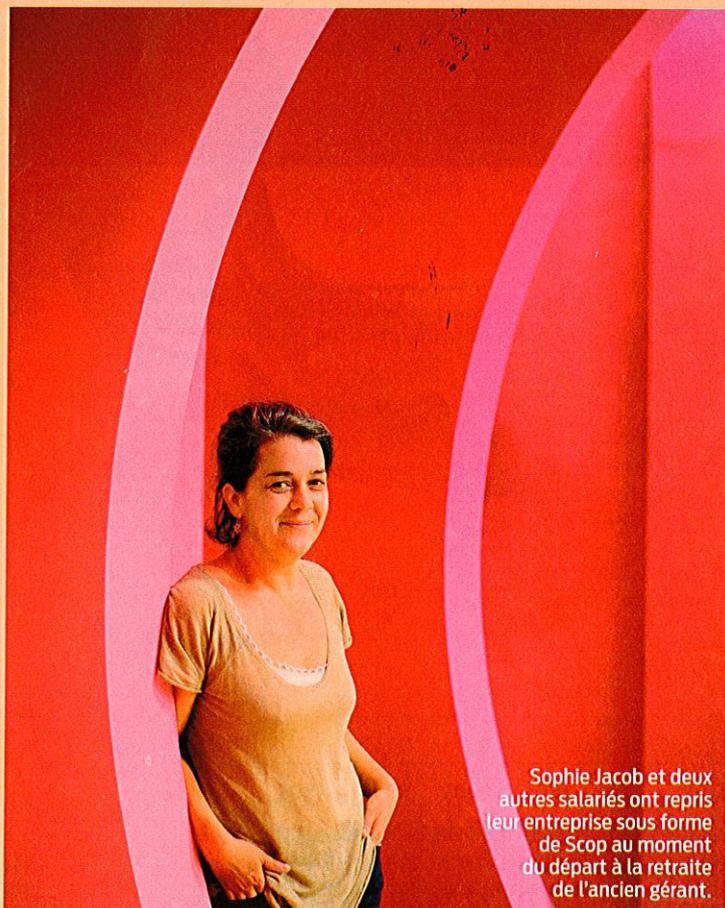
Cette nouvelle façon d'entreprendre peut-elle quand même profiter de la crise et des critiques sur les dérives de l'économie ?

Je ne suis pas persuadé qu'une crise aiguë favorise les Scop. Notamment parce qu'elle rend très compliquée la création d'entreprises ou la reprise d'une société par ses salariés. Le mouvement Scop est plus une transformation sur le long terme.

FM2J

"Je ne voulais pas gérer seule les problèmes d'équipe"

FM2J vient d'installer ses bureaux dans le ludopôle du nouveau centre commercial de la Confluence (Lyon 2^e). Cet organisme de formation continue aux métiers du jeu et du jouet est la seule structure française agréée par le ministère du Travail pour la formation longue des ludothécaires. Lorsque l'ancien gérant est parti à la retraite, en 2010, les trois salariés ont décidé de reprendre l'affaire sous statut Scop, en cogérance. *"Je ne voulais pas gérer seule les problèmes d'équipe. Ce n'est pas dans mon tempérament de faire une remarque à quelqu'un qui arrive 15 minutes en retard un matin. Dans une Scop, on est tous embarqués sur le même bateau"*, raconte Sophie Jacob (photo). De plus, cette formatrice l'avoue sans peine : *"Je suis plutôt littéraire, je n'avais jamais compté trois sous."* Le soutien de l'Union régionale des Scop en termes de conseils juridiques et financiers a été précieux lors de la reprise. Désormais en charge d'une entreprise de six salariés, tous actionnaires, Sophie Jacob entend faire de l'économie sociale et solidaire *"tout en étant dans une logique de rentabilité"*. Lors des entretiens d'embauche, la cogérante appuie sur la forme d'implication que demande le statut des Scop *"même s'il n'est pas obligatoire de devenir sociétaire"*. Un mode de fonctionnement qu'elle estime *"gagnant pour tout le monde"*.



Sophie Jacob et deux autres salariés ont repris leur entreprise sous forme de Scop au moment du départ à la retraite de l'ancien gérant.



Chez Uni Graphic.

Uni Graphic “Plusieurs clients n’ont jamais remarqué que l’on est une Scop”

La directrice d'Uni Graphic, Isabelle Treffot (photo), est persuadée que ce studio graphique et imprimerie verte doit son salut à son statut de coopérative. L'entreprise a été placée en redressement judiciaire en 2010, et un mélange de *“sacrifice, d'implication et de ténacité”* des salariés associés a permis de garder le cap. En charge de la gestion de l'entreprise depuis 2006, Isabelle Treffot estime avoir connu *“cinq années de crise”*. Pas facile d'être dirigeant dans un secteur de l'imprimerie en crise. Surtout quand rien ne prédestinait à endosser ce rôle. Lorsque les anciens fondateurs de la Scop ont pris leur retraite, peu de candidatures ont émergé. *“Sur le coup, je n'étais pas convaincue non plus”*, se souvient celle qui occupait le poste de comptable. C'est donc par la force des choses qu'elle se voit confier les clefs d'une maison fondée en 1971. *“Mais on se sent moins seul dans une Scop”*, affirme-t-elle. Sur dix salariés, neuf sont associés. Le dernier vient juste d'être embauché par Uni Graphic. *“Il faut d'abord apprendre à se connaître avant de s'engager. C'est comme un mariage”*, sourit Isabelle Treffot. La directrice compare son parcours à la tête d'Uni Graphic à *“un troisième cycle universitaire”*. *“J'ai appris beaucoup de choses, j'ai fait des erreurs aussi”*, assume-t-elle. Depuis quelques mois, Uni Graphic – qui réalise par exemple le magazine de la société d'autoroute Area – perçoit un regain d'activité. *“Les clients ont de nouveau envie de communiquer”*, affirme Isabelle Treffot. Et parmi ces clients, *“plusieurs n'ont jamais remarqué que l'on est une Scop”*, rapporte la dirigeante.

À la Matmut,
mes enfants profitent
de mon Bonus

* OFFRE SOUMISE À CONDITIONS
Matmut - Mutuelle Assurance des Grands et Petits Indépendants
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entrepriée régie par le Code des Assurances, 84 rue de Sèvres 75100 Paris
Illustration Société Patrick Couratin/Studio Matmut - 03112
Crédits photo : © Katrina Brown - © Kenno - © Thomas Durst
© Alexandra - © Sébastien Garcia - Fotolia.com

Matmut
La Matmut, elle assure !

LYON

125 avenue du Maréchal de Saxe
117 cours Albert Thomas
16 quai Arloing
219 rue Marcel Mérieux

☎ 04 78 60 33 94
☎ 04 72 33 10 97
☎ 04 78 47 23 31
☎ 04 78 58 23 36



Anne Moyroud,
cogérante
d'Elits Propreté

Elits Propreté "Un statut en parfait accord avec l'objet d'une entreprise d'insertion"

Plus qu'une simple entreprise de nettoyage industriel, Elits Propreté est avant tout une structure d'insertion. "Notre objectif, en embauchant des personnes en difficulté, est de leur permettre de retrouver une situation professionnelle stable et durable", explique Anne Moyroud, DRH et cogérante de l'entreprise. Fondée en 2003, cette Scop salarie désormais une trentaine d'employés, dont six associés et deux cogérants. "Le statut de Scop est en parfait accord avec le statut d'entreprise d'insertion", affirme Anne Moyroud. Les deux fondateurs d'Elits travaillaient auparavant dans une autre Scop, placée depuis en liquidation judiciaire. "Sur les aspects démocratique d'entreprise et participation de l'ensemble des salariés aux projets, ça nous semblait correspondre à la structure qu'on voulait monter." C'est, selon elle, ce statut de Scop qui permet une forte implication des salariés-associés. Principalement parce qu'ils prennent complètement part à la vie de l'entreprise : ses projets, ses orientations mais aussi ses difficultés qui sont "partagées par tout le monde". "On sent une réelle motivation qui perdure", assure Anne Moyroud.

TRANSMÉA, LE CAPITAL-RISQUE À LA SAUCE SCOP

Les salariés de Rhône-Alpes disposent d'un outil inédit pour la reprise d'entreprises en Scop. La société de capital-risque Transméa (portée par la Région, la Caisse des dépôts et consignation, l'union régionale des Scop...) aide financièrement les projets de salariés repreneurs en investissant à leurs côtés jusqu'à 300 000 euros. Fondée en 2007 avec une dotation de 5,5 millions d'euros, Transméa a déjà accompagné 25 entreprises. Et ses équipes sont de plus en plus sollicitées pour des projets de transmission d'entreprises de taille importante. "L'année 2012 devrait être celle du décollage de l'activité de Transméa. Cela va booster la transmission d'entreprises en Scop", est persuadé Bruno Lebuhotel.